

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Mécanicien réparateur de motocycles

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	1/42

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	17
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	35
Glossaire technique	37
Glossaire du REAC	39

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	3/42

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre de « Mécanicien Réparateur de Cycles et Motocycles », composé de 4 activités, a été créé par arrêté de spécialité le 22 décembre 2003, paru au Journal Officiel le 6 janvier 2004.
Réexaminé en 2013, le titre a été reconduit pour une durée d'un an, par l'arrêté du 22 octobre 2013.
Pour son réexamen de 2014, le titre est passé de 4 à 3 activités. Il a été reconduit pour une durée de 5 ans, par l'arrêté du 15 mai 2014, puis prorogé pour une durée de deux ans par l'arrêté du 10 mai 2019.
Pour le réexamen de 2021, il est proposé de changer l'intitulé en Mécanicien réparateur de motocycles. Les activités sont réformées et leur nombre reste inchangé. Les compétences sont revues et réduites à neuf.

Contexte de l'examen du titre professionnel

L'examen du titre professionnel est réalisé à partir des évolutions réglementaires, des études des observatoires et instituts (OBSA, Xerfi, Kantar TNS) et de l'analyse :

- du parc roulant de véhicules cyclomoteurs, motocyclettes légères et motocyclettes ;
- de l'offre de véhicules sur le marché français ;
- des méthodes de réparation d'un éditeur technique ;
- de 1282 offres d'emplois sur l'année 2020 ;
- des codes NAFA au répertoire des métiers et des codes NAF au registre du commerce de 28 391 entreprises ;
- des réponses de 58 entreprises à un questionnaire.

Les échanges avec l'OPCO mobilité et l'interview de tenants de l'emploi, dans les ateliers de maintenance et réparation des motocycles, confirment :

- une séparation nette entre les entreprises de la vente et réparation du cycle et celles du motocycle ;
- une demande des entreprises en polyvalence cycle et motocycle faible ;
- une offre d'équipements qui tend à réduire la variété des accessoires ;
- une offre de motorisation qui s'étoffe avec l'injection pour les moteurs 2 temps et une offre électrique ;
- la généralisation des systèmes anti blocage de roue et de répartition électronique du freinage ;
- la mise en place des zones à faible émission ;
- l'introduction prochaine du contrôle technique pour les deux roues motorisés.

Ces évolutions conduisent à supprimer l'activité « Réaliser le montage et le service après-vente des cycles et des vélos à assistance électrique » et à changer l'intitulé du titre en Mécanicien réparateur de motocycles.

Les compétences sont révisées et réduites à neuf. Les activités sont révisées et maintenues à trois.

Liste des activités

Ancien TP : Mécanicien(ne) Réparateur(trice) de Cycles et Motocycles

Activités :

- Réaliser le montage et le service après vente des cycles et des vélos à assistance électrique
- Réaliser l'entretien périodique et la préparation à la vente des motocycles thermiques et électriques
- Réparer les motocycles à moteurs thermiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	5/42

Nouveau TP : Mécanicien réparateur de motocycles

Activités :

- Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
- Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
- Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	6/42

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles	1	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
		2	Entretien des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
		3	Réparer les assemblages mécaniques
2	Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	4	Réparer les systèmes électriques et les périphériques du moteur à gestion électronique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
		5	Réparer la motorisation thermique ou électrique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
		6	Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
3	Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	7	Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
		8	Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
		9	Réparer les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	8/42

FICHE EMPLOI TYPE

Mécanicien réparateur de motocycles

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le mécanicien réparateur de motocycles, sous l'autorité d'un responsable, réalise la maintenance et la réparation des véhicules de types réglementaires « cyclomoteur », « motocyclette légère » et « motocyclette », afin de livrer au client un véhicule conforme aux spécifications techniques et réglementaires pour son usage privé ou son exploitation commerciale.

Il réalise :

- la prise en charge et la préparation des véhicules par le nettoyage, la pose et le réglage d'accessoires, la réalisation des opérations d'entretien par le remplacement des fluides et des pièces d'usure et le contrôle des organes et des systèmes, dans le cadre du plan de maintenance établi par le constructeur du véhicule ;
- la réparation du groupe motopropulseur électrique ou thermique par le remplacement ou la rénovation totale ou partielle, des périphériques du moteur, du moteur et de la transmission ;
- la mise en conformité du freinage, de la liaison au sol, de la direction et des équipements de sécurité dans le cadre des prescriptions du constructeur, des règlements et des visites techniques.

Selon l'entreprise dans laquelle il exerce, il exploite une documentation issue du constructeur du véhicule ou d'un éditeur technique. Il met en œuvre les méthodes et outillages préconisés par le constructeur ou ceux d'un équipementier. Il bénéficie des formations techniques du constructeur ou de la formation continue d'un organisme indépendant. Il respecte les réglementations en vigueur pour le véhicule et l'exercice de l'emploi. Le chef d'établissement lui délivre les habilitations nécessaires.

Placé sous la responsabilité du chef d'atelier voire du chef d'entreprise, le mécanicien réparateur de motocycles intervient sur des vérifications de conformité, des remplacements et des réparations définies par une fiche de travail. Cet emploi s'exerce en atelier, il ne nécessite pas de mobilité géographique particulière. Le mécanicien est en contact régulier avec la clientèle. Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail ou à un appareil, à accroupie face au véhicule. La manipulation d'équipements de levage et de manutention pour des charges lourdes est courante. Une bonne dextérité manuelle est nécessaire pour assurer la manipulation de pièces délicates. Les horaires de travail sont réguliers, mais tributaires des prestations à la clientèle qui entraînent parfois des dépassements d'horaires. En fonction des tâches réalisées l'environnement peut être bruyant pour de courtes durées. Ponctuellement l'atmosphère ambiante peut être soumise à des pollutions gazeuses dues aux émanations d'hydrocarbures et aux gaz d'échappement.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les réseaux de distribution des marques de motocycles,
- les réseaux indépendants de réparation des motocycles,
- les loueurs de véhicules.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Mécanicien moto

Mécanicien motocycles

Mécanicien réparateur de motocycles

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Déplacements des véhicules et essais sur route : permis A.

Travaux sur les véhicules ayant une source d'énergie électrique avec une tension supérieure à 60 V en courant continu ou avec des batteries dont la capacité totale est supérieure à 180 Ah : habilitation conformément à la norme NF C 18-550.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	9/42

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
Réparer les assemblages mécaniques
2. Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
Réparer les systèmes électriques et les périphériques du moteur à gestion électronique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
Réparer la motorisation thermique ou électrique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
3. Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
Réparer les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Compétences transversales de l'emploi

Organiser ses actions
Respecter des règles et des procédures
Mobiliser les environnements numériques

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Convention collective n° 3034 des Services de l'automobile
Code(s) NSF :
252r--Entretien et réparation des automobiles, cycles, motos, poids lourds, engins agricoles et de chantiers

Fiche(s) Rome de rattachement

I1607 Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	10/42

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le responsable confie au mécanicien un véhicule de type cyclomoteur, scooter ou motocycle et une fiche de travaux renseignée avec les opérations à réaliser. À partir de cette fiche, le mécanicien effectue la prise en charge du véhicule. Il réalise la visite de sécurité. Il prépare le véhicule avec des équipements de portage, de protection ou d'adaptation morphologique, il effectue les réglages à la morphologie du client. Il réalise les interventions périodiques conformément au plan d'entretien. Pour garantir le fonctionnement et la conformité du véhicule, il remplace les éléments consommables et les pièces selon les indications du livret d'entretien et leurs taux d'usure. Il répare les assemblages mécaniques défectueux qu'il détecte pendant les opérations de maintenance des véhicules.

Ses actions principales sont de consulter la fiche de travaux, planifier les opérations à réaliser, prendre en charge le véhicule, détecter les anomalies majeures avant l'intervention, vérifier la disponibilité des pièces, des consommables, des équipements et de la documentation, déplacer le véhicule sur le poste de travail et réaliser les travaux dans les temps impartis.

À l'issue des travaux il en contrôle la conformité, il renseigne la fiche de travaux en indiquant les éléments de gestion d'atelier et les anomalies constatées. Il prépare à la livraison le véhicule, le livre le cas échéant au responsable ou au client. Il effectue les réglages du véhicule à la morphologie du client. Il range, nettoie le poste de travail et trie les déchets. Le professionnel prend en compte l'environnement de travail pour la sécurité de l'ensemble des personnes et des biens.

Cette activité est réalisée en atelier au sein d'une équipe où des moyens collectifs sont partagés. Certains travaux peuvent être réalisés avec l'aide d'un autre mécanicien. Pour cette activité il exploite les modes opératoires, les outillages et les équipements mis à sa disposition.

Dans les ateliers de la marque, l'activité fait appel au respect des procédures, à l'utilisation des outils préconisés et aux formations spécifiques.

Dans les ateliers autres que ceux de la marque l'activité fait appel aux connaissances de l'équipe, de tiers et à l'utilisation d'outils et de documentation d'équipementiers.

Le mécanicien est en relation avec :

- le chef d'atelier ou le chef d'équipe à qui il rend compte du travail réalisé et fournit les éléments de facturation et de gestion ;
- les collègues de travail avec lesquels il collabore à la réalisation de l'activité et partage l'espace de travail et les équipements ;
- le service pièces détachées auprès duquel il s'approvisionne et communique ses besoins ;
- les clients à qui il donne les conseils d'usage, d'entretien, de réparation et de sécurité et pour lesquels il effectue des réglages d'adaptation à la morphologie.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Déplacements des véhicules et essais sur route : permis A.

Travaux sur les véhicules ayant une source d'énergie électrique avec une tension supérieure à 60 V en courant continu ou avec des batteries dont la capacité totale est supérieure à 180 Ah : habilitation conformément à la norme NF C 18-550.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Réparer les assemblages mécaniques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	11/42

Compétences transversales de l'activité type

Organiser ses actions

Respecter des règles et des procédures

Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	12/42

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

À partir d'un diagnostic établi et d'une fiche de travaux, le mécanicien effectue les opérations de prise en charge du véhicule. Il détecte les anomalies puis répare ou remplace, les périphériques de la motorisation thermique ou électrique, les moteurs thermiques, le moteur électrique, les batteries et la transmission.

Ses actions principales sont de consulter la fiche de travaux, planifier les opérations à réaliser, prendre en charge le véhicule, détecter les anomalies majeures avant l'intervention, vérifier la disponibilité des pièces, des consommables, des équipements et de la documentation, déplacer le véhicule sur le poste de travail et réaliser les travaux dans les temps impartis.

À l'issue des travaux il en contrôle la conformité, il renseigne la fiche de travaux en indiquant les éléments de gestion d'atelier et les anomalies constatées. Il prépare à la livraison le véhicule, le restitue au responsable ou au client. Il range, nettoie le poste de travail et trie les déchets. Le professionnel prend en compte l'environnement de travail pour la sécurité de l'ensemble des personnes et des biens.

Cette activité est réalisée en atelier au sein d'une équipe où des moyens collectifs sont partagés. Certains travaux peuvent être réalisés avec l'aide d'un autre mécanicien. Pour cette activité il exploite les modes opératoires, les outillages et les équipements mis à sa disposition. Les opérations qui font appel à l'usinage de certains des composants du moteur sont sous traitées à des entreprises de la reconstruction de moteur et d'organes.

Dans les ateliers de la marque, l'activité fait appel au respect des procédures, à l'utilisation des outils préconisés et aux formations spécifiques.

Dans les ateliers multimarques, l'activité fait appel aux connaissances de l'équipe, de tiers et à l'utilisation d'outils d'équipementiers, une partie des tâches de l'activité sont parfois sous traitées aux ateliers de la marque.

Le mécanicien est en relation avec :

- le chef d'atelier ou le chef d'équipe à qui il rend compte du travail réalisé et fournit les éléments de facturation et de gestion ;
- les collègues de travail avec lesquels il collabore à la réalisation de l'activité et partage l'espace de travail et les équipements ;
- le service pièces détachées auprès duquel il s'approvisionne et communique ses besoins ;
- les clients à qui il donne les conseils d'usage et de sécurité.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Déplacements des véhicules et essais sur route : permis A.

Travaux sur les véhicules ayant une source d'énergie électrique avec une tension supérieure à 60 V en courant continu ou avec des batteries dont la capacité totale est supérieure à 180 Ah : habilitation conformément à la norme NF C 18-550.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réparer les systèmes électriques et les périphériques du moteur à gestion électronique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer la motorisation thermique ou électrique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Compétences transversales de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	13/42

Organiser ses actions
Respecter des règles et des procédures
Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	14/42

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

À partir d'une fiche de travaux, le mécanicien effectue la prise en charge du véhicule. Il réalise les opérations de vérification et de contrôles. Il répare les mécanismes, les commandes mécaniques, électriques, électroniques et hydrauliques des systèmes de freinage, de suspension, de direction et des équipements de sécurité.

Ses actions principales sont de consulter la fiche de travaux, planifier les opérations à réaliser, prendre en charge le véhicule, détecter les anomalies majeures avant l'intervention, vérifier la disponibilité des pièces, des consommables, des équipements et de la documentation, déplacer le véhicule sur le poste de travail et réaliser les travaux dans les temps impartis.

À l'issue des travaux il en contrôle la conformité, il renseigne la fiche de travaux en indiquant les éléments de gestion d'atelier et les anomalies constatées. Il prépare à la livraison le véhicule, le restitue au responsable ou au client. Il range, nettoie le poste de travail et trie les déchets issus des opérations. Le professionnel prend en compte l'environnement de travail pour la sécurité de l'ensemble des personnes et des biens.

Cette activité est réalisée en atelier au sein d'une équipe où des moyens collectifs sont partagés. Certains travaux peuvent être réalisés avec l'aide d'un autre mécanicien. Pour cette activité il exploite les modes opératoires, les outillages et les équipements mis à sa disposition.

Dans les ateliers de la marque, l'activité fait appel au respect des procédures, à l'utilisation des outils préconisés et aux formations spécifiques.

Dans les ateliers autres que ceux de la marque l'activité fait appel aux connaissances de l'équipe, de tiers et à l'utilisation d'outils et de documentation d'équipementiers.

Le mécanicien est en relation avec :

- le chef d'atelier ou le chef d'équipe à qui il rend compte du travail réalisé et fournit les éléments de facturation et de gestion ;
- les collègues de travail avec lesquels il collabore à la réalisation de l'activité et partage l'espace de travail et les équipements ;
- le service pièces détachées auprès duquel il s'approvisionne et communique ses besoins ;
- les clients à qui il donne les conseils d'usage et de sécurité.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Déplacements des véhicules et essais sur route : permis A.

Travaux sur les véhicules ayant une source d'énergie électrique avec une tension supérieure à 60 V en courant continu ou avec des batteries dont la capacité totale est supérieure à 180 Ah : habilitation conformément à la norme NF C 18-550.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Réparer les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Compétences transversales de l'activité type

Organiser ses actions

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	15/42

Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	16/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fiche de travaux, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réaliser les opérations de prise en charge, de préparation et de livraison, afin de remettre au client un véhicule conforme à la réglementation, équipé et réglé à sa morphologie.

Pour les opérations de prise en charge :

- consulter et analyser la fiche de travaux et la documentation technique,
- planifier les opérations à réaliser,
- nettoyer le véhicule et réaliser la visite de sécurité,
- consigner toutes les anomalies sur la fiche de travaux ;

Pour les opérations de préparation :

- monter les accessoires mentionnés sur la fiche de travaux,
- compléter la fiche de travaux avec les éléments de gestion ;

Pour les opérations de livraison :

- rendre compte au responsable,
- procéder aux réglages et adaptations morphologiques en présence du client,
- communiquer les recommandations de sécurité et d'usage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient en atelier sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable. En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarques, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier.

Le mécanicien est habilité selon les niveaux requis par la norme NF C 18-550 pour réaliser les travaux demandés :

- Niveau d'habilitation BOL pour les opérations d'ordre non électrique.
- Niveau d'habilitation BCL pour la consignation des véhicules à énergie électrique embarquée.
- Niveau d'habilitation B1VL à B2VL pour les travaux au voisinage de sources électriques de véhicules.

Il planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs.

Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Le véhicule, sa documentation et les opérations à réaliser sont identifiés.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

Les anomalies sont détectées et consignées sur la fiche de travaux.

Les équipements et les accessoires sont réglés à la morphologie de l'utilisateur.

Les recommandations de sécurité et d'usage sont communiquées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier, protéger, nettoyer et déplacer un véhicule.

Contrôler visuellement la liaison au sol, la signalisation, la visibilité, l'éclairage, les carénages et les protections thermiques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	17/42

Contrôler le fonctionnement des commandes du poste de pilotage, des leviers au pied et la béquille de stationnement.

Contrôler et ajuster la pression des pneumatiques.

Monter un accessoire de portage, de protection ou d'adaptation morphologique.

Régler les commandes du véhicule à la morphologie du pilote.

Appliquer le serrage contrôlé.

Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Rendre compte oralement à son responsable.

Rendre compte oralement à un client des travaux à réaliser sur son véhicule.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Formuler des conseils de sécurité et d'usage à un client

Communiquer avec un client pour régler le véhicule et ses accessoires à sa morphologie.

Connaissance des obligations du réparateur.

Connaissance de l'identification d'un véhicule.

Connaissance des éléments et organes constituant un véhicule.

Connaissance du nettoyage des véhicules.

Connaissance des motorisations des véhicules.

Connaissance des transmissions des véhicules

Connaissance des systèmes de signalisation et de visibilité.

Connaissance des accessoires de protection, de portage et d'adaptation à la morphologie.

Connaissance du serrage contrôlé.

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	18/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fiche de travaux, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, lire les codes défauts des systèmes embarqués. Vidanger le moteur à 4 temps et le cas échéant le circuit de refroidissement, remplacer les filtres, les bougies, faire les niveaux. Remplacer ou réparer les pneumatiques, dévoiler les roues. Remplacer les pièces de friction du freinage et le liquide de frein. Vidanger l'huile de transmission, nettoyer et lubrifier la chaîne de transmission. Régler les commandes du poste de conduite. Remplacer les pièces d'usure de la signalisation et de l'éclairage, régler les projecteurs. Consigner les éléments de gestion des opérations réalisées ainsi que les pièces et les consommables sur la fiche de travaux, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient en atelier sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles. Il est habilité selon les niveaux requis par la norme NF C 18-550 pour réaliser les travaux demandés :

- Niveau d'habilitation BOL pour les opérations d'ordre non électrique.
- Niveau d'habilitation BCL pour la consignation des véhicules à énergie électrique embarquée.
- Niveau d'habilitation B1VL à B2VL pour les travaux au voisinage de sources électriques de véhicules.

En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarques, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il effectue les opérations sur pneumatiques avec des démonte-pneus ou une machine démonte-pneu et une équilibreuse de roue.

Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

L'entretien du moteur est réalisé.

Les filtres sont remplacés et les niveaux sont faits.

Le voile de jante, la monte, l'état et la pression des pneumatiques de roue sont conformes aux prescriptions du constructeur.

La transmission finale est nettoyée et lubrifiée.

Les garnitures de frein, disques et tambours ont une épaisseur conforme aux prescriptions du constructeur.

Les dispositifs de signalisation et d'éclairage fonctionnent, le projecteur est réglé.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Protéger un véhicule, mettre en œuvre les moyens de levage et de manutention.

Echanger ou réparer un pneu.

Vidanger, remplir et mettre à niveaux.

Remplacer la filtration et les bougies.

Nettoyer le refroidissement par air.

Vidanger, remplir, purger et mettre à niveaux les circuits de refroidissement.

Remplacer les plaquettes de frein, le liquide de frein et régler les commandes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	19/42

Contrôler les canalisations souples et rigides de frein et de carburant.
Vérifier et régler les commandes du poste de conduite et au pied.
Contrôler la signalisation, la visibilité et l'éclairage, remplacer les lampes et régler les projecteurs.
Vérifier le circuit de charge et remplacer une batterie.
Appliquer le serrage contrôlé.
Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.
Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.
Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.
Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.
Formuler des demandes d'approvisionnement.
Formuler des demandes à des entreprises tierces.
Rendre compte oralement à son responsable.
Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule.

Connaissance des pneumatiques.
Connaissance de la lubrification et du refroidissement.
Connaissance de la filtration.
Connaissance des systèmes d'alimentation en carburant.
Connaissance des systèmes d'échappement.
Connaissance du freinage à commande hydraulique ou mécanique.
Connaissance de la norme NF C 18-550.
Connaissance de la batterie et du circuit de charge.
Connaissance du serrage contrôlé.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	20/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Réparer les assemblages mécaniques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir d'un défaut constaté sur un assemblage mécanique vissé ou riveté en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, analyser le défaut, choisir, organiser et réaliser les opérations de mesure, extraction, restauration, usinage, pose ou remplacement. Vérifier l'intégrité des pièces réparées si la réparation présente un risque pour la sécurité des personnes et des biens rendre compte au responsable. Compléter la fiche de travaux et rendre compte au responsable, afin de restituer un assemblage mécanique conforme aux qualités attendues.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous l'autorité de son responsable, il intervient en atelier dans le cadre de l'entretien courant et de la réparation des organes mécaniques des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles.

Il découpe à la scie, à la tronçonneuse. Il assemble par vissage ou rivetage. Il restaure les filets avec, une jauge à filet un filon, des filières. Il répare les taraudages avec des filets rapportés, des bagues. Il mesure avec un régle, un pied à coulisse, une jauge de profondeur, une jauge à filet.

Critères de performance

Les dimensions et caractéristiques de l'assemblage sont relevées et mesurées avec les instruments adaptés.

Les coupes, perçages et ajustages ont la précision requise et l'outillage employé est adapté.

La méthode de réparation préserve les qualités mécaniques des pièces.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mesurer un élément.

Assembler des éléments par vis, rivets.

Réparer un filetage.

Réparer un taraudage.

Réparer un assemblage par rivet.

Extraire une vis ou un goujon.

Appliquer le serrage contrôlé.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Rendre compte oralement à son responsable.

Connaissance des outils de mesure et de leur utilisation.

Connaissance de la chauffe et de son utilisation.

Connaissance des outils de traçage, coupe, perçage et de leur utilisation.

Connaissance des moyens et des méthodes de réparation des filets et des taraudages.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	21/42

Connaissance du serrage contrôlé.

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	22/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Réparer les systèmes électriques et les périphériques du moteur à gestion électronique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fiche de travaux, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, lire les codes défauts des systèmes embarqués. Mesurer la continuité et l'isolation des circuits électriques, isoler les courts-circuits et les coupures, réparer le faisceau électrique par épissures ou remplacement des terminaisons. Réparer par remplacement de pièce les systèmes de charge, de démarrage et d'allumage commandé. Réparer les systèmes d'injection de carburant et de dépollution par mesure de capteurs, tests d'actionneurs et remplacement de pièces. Reconditionner, synchroniser et régler une rampe de carburateurs. Réparer le système de refroidissement. Vérifier la conformité des réparations. Consigner les éléments de gestion des opérations réalisées ainsi que les pièces et les consommables sur la fiche de travaux, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable. Il est habilité selon les niveaux requis par la norme NF C 18-550 pour réaliser les travaux demandés :

- Niveau d'habilitation BOL pour les opérations d'ordre non électrique.
- Niveau d'habilitation BCL pour la consignation des véhicules à énergie électrique embarquée.
- Niveau d'habilitation B1VL à B2VL pour les travaux au voisinage de sources électriques de véhicules.

Il intervient en atelier dans le cadre de réparations ponctuelles sur les moteurs et leurs périphériques. Ces réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les éléments défectueux ou usés. Il utilise des manomètres pour contrôler les pressions du circuit de carburant. Il répare les faisceaux électriques avec un fer à souder ou une pince à sertir, il contrôle avec un multimètre et une pince ampèremétrique. Il utilise une interface de diagnostic pour le contrôle des capteurs, des actionneurs, des paramètres du moteur à injection de carburant, du moteur électrique et de sa batterie. Il utilise des manomètres ou un banc de synchronisation pour les rampes de carburateurs. Il limite son intervention aux opérations sur moteurs pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Les systèmes de démarrage, de charge et d'allumage commandé sont fonctionnels.

Les codes de défauts mémorisés sont lus.

Les circuits électriques sont isolés, sans défaut de continuité et correctement fixés.

La carburation respecte les normes environnementales en vigueur.

Les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.

Contrôler et remplacer les éléments des circuits d'alimentation en carburant, en air, de gestion moteur et de dépollution.

Contrôler et remplacer les éléments du circuit de refroidissement.

Contrôler et réparer le circuit de charge et de démarrage.

Contrôler et réparer le circuit d'allumage.

Contrôler et réviser un carburateur, synchroniser une rampe de carburateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	23/42

Contrôler et réparer un faisceau électrique et ses terminaisons.
Appliquer le serrage contrôlé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.
Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.
Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.
Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.
Formuler des demandes d'approvisionnement.
Formuler des demandes à des entreprises tierces.
Rendre compte oralement à son responsable.
Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule.

Connaissance des techniques de la mesure des capteurs.
Connaissance des précautions liées aux interventions sur le groupe motopropulseur.
Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des systèmes d'alimentation et gestion.
Connaissance de la réglementation des émissions gazeuses polluantes.
Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités du post traitement des gaz d'échappement.
Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des équipements électriques.
Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des circuits de refroidissement.
Connaissance des caractéristiques des équipements électriques des circuits de démarrage et de charge.
Connaissance du serrage contrôlé.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	24/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réparer la motorisation thermique ou électrique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fiche de travaux, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, lire les mémoires des calculateurs, réparer par contrôle et remplacement le moteur électrique et les batteries. Contrôler l'usure et l'étanchéité du moteur thermique, remplacer les pièces de l'attelage mobile, du graissage, remplacer et régler les éléments de la distribution des moteurs à 4 temps. Vérifier la conformité des réparations. Consigner les éléments de gestion des opérations réalisées ainsi que les pièces et les consommables sur la fiche de travaux, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable. Il est habilité selon les niveaux requis par la norme NF C 18-550 pour réaliser les travaux demandés :

- Niveau d'habilitation BOL pour les opérations d'ordre non électrique.
- Niveau d'habilitation BCL pour la consignation des véhicules à énergie électrique embarquée.
- Niveau d'habilitation B1VL à B2VL pour les travaux au voisinage de sources électriques de véhicules.

Il intervient en atelier dans le cadre de réparations ponctuelles sur les motorisations électriques et thermiques. Ces réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les éléments défectueux ou usés. En atelier de marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarque, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il contrôle l'état des pièces avec une règle de mécanicien, un jeu de cales, une jauge de profondeur, un comparateur, des micromètres, un marbre de mécanicien. Il utilise des moyens de levage et de manutention pour la dépose pose des organes. Il limite son intervention aux opérations sur moteurs pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Les étanchéités et les pressions du moteur sont conformes aux valeurs prescrites par le constructeur. Les mesures des pièces du moteur sont réalisées et les pièces non conformes sont détectées. Les défauts de la chaîne de traction électrique sont identifiés. Les circuits électriques de la motorisation sont isolés, sans défaut de continuité et correctement fixés. Les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets sont appliquées. La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Déposer et désassembler un moteur.
Contrôler et rétablir l'étanchéité du cylindre, du bloc-cylindre et des carters d'un moteur à 2 temps.
Contrôler et remplacer les éléments de l'attelage mobile des moteurs à 2 temps et à 4 temps.
Contrôler et remplacer les éléments de la distribution des moteurs à 4 temps.
Réassembler et mettre en service un moteur à 2 temps ou à 4 temps.
Régler les éléments de la distribution d'un moteur à 4 temps.
Consigner un véhicule électrique.
Contrôler et remplacer un moteur de traction électrique.
Contrôler et remplacer une batterie de traction électrique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	25/42

Appliquer le serrage contrôlé.

Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Rendre compte oralement à son responsable.

Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule.

Connaissance de la norme NF C 18-550.

Connaissance des circuits électriques, de la lecture de schéma et des risques électriques.

Connaissance des caractéristiques techniques et les spécificités des moteurs.

Connaissance des techniques de la mesure dimensionnelle appliquées aux moteurs thermiques.

Connaissance des caractéristiques de la distribution de la culasse et de l'attelage mobile des moteurs thermiques.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des moteurs de traction électrique.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des batteries de traction électrique.

Connaissance du serrage contrôlé.

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	26/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fiche de travaux, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, lire les mémoires des calculateurs, réparer par remplacement et régler les embrayages centrifuges et à pression. Réparer les boîtes de vitesses séquentielles. Réparer la transmission à variation continue par remplacement de pièces. Réparer les transmissions finales par chaîne, courroie et arbre. Vérifier la conformité des réparations. Consigner les éléments de gestion des opérations réalisées ainsi que les pièces et les consommables sur la fiche de travaux, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable.

Il intervient en atelier dans le cadre de réparations ponctuelles sur les moteurs et leurs périphériques. Il procède à tous les réglages nécessaires. Ces réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les éléments défectueux ou usés. En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarques, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il contrôle l'état des pièces avec une règle de mécanicien, un jeu de cales, une jauge de profondeur, un comparateur, des micromètres, un marbre de mécanicien. Il restaure les filets avec, une jauge à filet un filon, des filières. Il répare les taraudages avec des filets rapportés, des bagues. Il utilise des moyens de levage et de manutention pour la dépose pose des organes. Il limite son intervention aux opérations sur moteurs pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

La boîte de vitesses est étanche.

Les rapports de la transmission passent.

L'embrayage accroche sans saccade.

La chaîne, ou la courroie crantée de transmission est alignée, son pas et sa longueur sont conformes aux prescriptions du constructeur.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler et remplacer la courroie d'une transmission à variation continue.

Contrôler et remplacer les galets d'une transmission à variation continue.

Remplacer un embrayage et sa commande mécanique ou hydraulique.

Contrôler et remplacer les éléments d'une boîte de vitesses séquentielle.

Contrôler et remplacer un shifter.

Contrôler et remplacer une transmission finale par chaîne.

Contrôler une transmission acatène.

Appliquer le serrage contrôlé.

Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	27/42

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Rendre compte oralement à son responsable.

Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des embrayages.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des commandes d'embrayage.

Connaissance des méthodes de démontage, de contrôle et de réglages des embrayages et des commandes.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités de la transmission à variation continue.

Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des boîtes de vitesse séquentielles.

Connaissance des méthodes de démontage, de contrôle et de réparation de la transmission à variation continue.

Connaissance des méthodes de démontage, de contrôle et de remplacement de la boîte de vitesse séquentielle.

Connaissance des méthodes de démontage, de contrôle et de remplacement de la transmission finale par chaîne ou acatène.

Connaissance du serrage contrôlé.

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	28/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fiche de travaux, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réparer la liaison au sol, la suspension et la direction par remplacement des bagues et roulements du bras oscillant, du pivot et des roues. Réparer le poste de conduite par le remplacement et le réglage des commandes. Réviser et régler la fourche. Réparer une roue rayonnée par remplacement et réglage de la tension des rayons. Vérifier la conformité des réparations. Consigner les éléments de gestion des opérations réalisées ainsi que les pièces et les consommables sur la fiche de travaux, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable.

Les réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les pièces défectueuses. En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarque, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il remplace les roulements, axes, paliers avec extracteur, presse, chalumeau. Il utilise des moyens de levage pour la dépose pose des organes. Il contrôle les alignements avec un aligneur.

Il vérifie l'absence de défaut avec une interface de diagnostic. Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Les bagues et roulements ne présentent ni jeu excessif, ni grippage.
Le voile, le saut et la tension des rayons de la roue rayonnée sont mesurés.
Les commandes du poste de conduite sont fonctionnelles.
Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.
La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler et dévoiler une roue rayonnée.
Remplacer les roulements de moyeux.
Reconditionner et régler une suspension.
Remplacer un amortisseur.
Remplacer les roulements de direction.
Contrôler la géométrie du cadre.
Contrôler l'alignement des roues.
Appliquer le serrage contrôlé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	29/42

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.
Formuler des demandes d'approvisionnement.
Formuler des demandes à des entreprises tierces.
Rendre compte oralement à son responsable.
Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule.

Connaissance du dévoilage des roues rayonnées.
Connaissance des caractéristiques techniques et des spécificités des différents types de suspension.
Connaissance des techniques de démontage, de reconditionnement et de remontage de moyeux.
Connaissance des techniques de démontage, de reconditionnement et de remontage de suspensions.
Connaissance des précautions liées à l'utilisation de presse, d'extracteur et d'outils de compression.
Connaissance du serrage contrôlé.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	30/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fiche de travaux, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, lire les mémoires des calculateurs. Réparer les actionneurs des freins à disque et à tambour par remplacement de pièces. Réparer les commandes hydrauliques et par câble par remplacement. Réparer par remplacement des capteurs et du bloc électrohydraulique, les systèmes anti blocage des roues et de répartition électronique du freinage. Consigner les éléments de gestion des opérations réalisées ainsi que les pièces et les consommables sur la fiche de travaux, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable.

Les réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les pièces défectueuses. En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarques, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il remplace les émetteurs et récepteurs hydrauliques de freinage avec un dispositif de remplissage et de purge.

Il vérifie l'absence de défaut avec une interface de diagnostic. Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Les commandes de frein par câble sont fonctionnelles et réglées.

Le système d'antiblocage des roues et de répartition électronique du freinage est exempt de défaut mémorisé.

Les commandes et les récepteurs hydrauliques sont fonctionnels, étanches et exempts d'air.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler et remplacer les éléments des freins à disque.

Contrôler et remplacer les éléments des freins à tambour.

Remplacer les éléments des commandes de frein mécaniques.

Remplacer les éléments des commandes de frein hydrauliques.

Contrôler et remplacer le bloc électrohydraulique et les capteurs de l'antiblocage des roues et de la répartition électronique du freinage.

Appliquer le serrage contrôlé.

Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	31/42

Formuler des demandes d'approvisionnement.
Formuler des demandes à des entreprises tierces.
Rendre compte oralement à son responsable.
Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule.

Connaissance de la réglementation du freinage.
Connaissance des freins à disque et de leurs caractéristiques.
Connaissance des freins à tambour et de leurs caractéristiques.
Connaissance du freinage hydraulique et des commandes.
Connaissance de l'anti blocage des roues et de la répartition électronique du freinage.
Connaissance du serrage contrôlé.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	32/42

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Réparer les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fiche de travaux, en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réparer les feux de signalisation. Remplacer et régler le ou les projecteurs lumineux. Réparer les indicateurs de direction. Réparer l'avertisseur sonore. Remplacer le pare-brise, les éléments de carénage et les protections thermiques. Réparer la fixation de la selle, des rétroviseurs et des repose pied. Consigner les éléments de gestion des opérations réalisées ainsi que les pièces et les consommables sur la fiche de travaux, rendre compte au responsable ou au client des opérations réalisées, afin de restituer un véhicule conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient sur les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles sous l'autorité d'un responsable.

Les réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les pièces défectueuses. En atelier de la marque, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du véhicule. En atelier multimarques, les travaux sont réalisés selon la documentation d'éditeur technique et les outillages d'équipementier. Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il utilise un régle phare pour le réglage du ou des projecteurs lumineux.

Il vérifie l'absence de défaut avec une interface de diagnostic. Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

La signalisation et l'éclairage sont fonctionnels.

Le rabattement du projecteur de croisement est conforme à la réglementation.

L'avertisseur sonore est fonctionnel.

Les rétroviseurs, la selle et les repose pieds sont correctement fixés.

Les éléments de carénage et les protections thermiques sont correctement fixés et sont exempts de bords ou d'angles saillants.

Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.

La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler, réparer les liaisons électriques et remplacer les indicateurs de position, de stop et de direction.

Contrôler, réparer les liaisons électriques, remplacer et régler les projecteurs lumineux.

Contrôler, réparer les liaisons électriques et remplacer l'avertisseur sonore.

Contrôler et remplacer les lampes et les indicateurs du tableau de bord du poste de pilotage.

Contrôler et réparer les fixations de la selle et des cale-pieds.

Contrôler, remplacer et réparer les fixations des éléments de carénage.

Contrôler, remplacer et réparer les fixations du pare-brise ou de la bulle.

Contrôler, remplacer et réparer les fixations des éléments de protections thermiques.

Appliquer le serrage contrôlé.

Interroger les fonctions d'autodiagnostic et les indicateurs de maintenance du véhicule.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	33/42

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.
Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.
Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.
Formuler des demandes d'approvisionnement.
Formuler des demandes à des entreprises tierces.
Rendre compte oralement à son responsable.
Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son véhicule.

Connaissance de la norme NF C 18-550.
Connaissance des circuits électriques, de la lecture de schéma et des risques électriques.
Connaissance de la réglementation des systèmes de signalisation et visibilité.
Connaissance du fonctionnement des témoins et des indicateurs de planche de bord.
Connaissance du serrage contrôlé.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	34/42

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Organiser ses actions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fiche de travaux renseignée, analyser les opérations à réaliser, établir les moyens nécessaires à la réalisation des travaux, réserver les moyens collectifs et postes de travail, commander les pièces et ingrédients non disponibles, planifier la réalisation des opérations parmi celles en cours, alerter le responsable pour tout dépassement des délais prévus, afin d'éviter les immobilisations inutiles sur poste de travail et livrer dans le véhicule dans les délais.

Critères de performance

Les moyens sont mobilisés à bon escient.
L'enchaînement des gestes est efficient.
Le véhicule est livré dans le délai imparti.

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'opérations d'entretien ou de réparation à réaliser sur un véhicule, identifier pour chaque opération à réaliser les règles d'hygiène et de sécurité et les équipements de protection adaptés, porter les équipements de protection, appliquer les règles de sécurité pour la manutention, l'utilisation des équipements et des outillages, évacuer les fumées et gaz d'échappement, appliquer les consignes de tri, de recyclage et de stockage des déchets, assurer la propreté du poste de travail, afin d'assurer sa protection et celles des personnes sur le poste de travail.

Critères de performance

Les équipements de protection sont mis en œuvre.
Les dispositifs d'extraction de fumée sont mis en œuvre.
Les corps gras au sol sont éliminés.
L'espace de travail est dégagé de toute entrave à la circulation des personnes.

Mobiliser les environnements numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'opérations d'entretien ou de réparation à réaliser sur un véhicule, exploiter un ordinateur portable équipé d'une interface de dialogue avec ou sans liaison filaire, établir et vérifier la liaison entre l'interface et l'ordinateur portable, entre l'ordinateur portable et une connexion internet. Vérifier les mises à jour du système d'exploitation, pare-feu et antivirus et celle de l'application contenant les bases de données véhicule et le logiciel de dialogue avec l'interface de communication. Raccorder l'interface de dialogue sur la prise du véhicule, afin d'identifier le véhicule, interroger les autodiagnostic du véhicule, consulter les données de maintenance et de réparation, mettre à jour les programmes et les cartographies des unités de contrôle du véhicule, dialoguer une assistance technique, activer les modes maintenance pendant une intervention, réinitialiser les indicateurs de maintenance et de défauts du véhicule.

Critères de performance

Les liaisons sont établies.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	35/42

La communication entre le véhicule et l'interface est établie.
Les informations et données correspondent au véhicule.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	36/42

Glossaire technique

Glossaire mécanicien réparateur de motocycles

Acatène : sans chaîne, ce terme désigne les transmissions par courroie ou par arbre.

EOBD : European On Board Diagnosis, normalisation européenne pour le diagnostic embarqué.

E.P.I : équipements de protection individuelle.

Périphériques du moteur : c'est l'ensemble des systèmes qui servent au fonctionnement et à la gestion du moteur dont : le système de charge, système de démarrage, système de refroidissement, système d'alimentation en carburant, système de gestion moteur, système de contrôle des émissions.

Réception : emplacement de l'atelier de réparation servant à recevoir le client, établir l'ordre de réparation, renseigner le bon de travail, préparer les éléments de facturation, livrer le véhicule au client.

Shifter : dispositif électronique qui permet de couper le moteur au moment du changement de rapport de boîte de vitesses.

UTE-C 18 550 : (Union Technique Electricité) Les recueils UTE, complètes le cas échéant par des instructions de sécurité, utilisés par les employeurs comme carnets de prescriptions. Le recueil UTE C 18-550 concerne les instructions de sécurité d'ordre électrique pour les opérations sur véhicules et engins automobiles à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une énergie électrique embarquée", en référence à la norme NF C 18-550.

Véhicules de la catégorie L :

Cyclomoteur, sous catégories L1e et L2e, limité à une puissance de 4 kw et de vitesse inférieure à 45 km/h, cette sous catégorie englobe les scooters qui répondent à ces limites;

Motocyclette, sous catégories L3e et L4e, se décline en motocyclette légère de puissance inférieure à 11 kw et accessible par le permis A1, en motocyclette de puissance inférieure à 35 kw et accessible par la permis A2 et en motocyclette de puissance supérieure accessible par le permis A, cette sous catégorie englobe les scooters qui répondent à ces limites.

Tricycle à moteur, sous catégorie L5e.

Quadricycle et Quad légers, sous catégorie L6e.

Quadricycle lourd, Quad routier lourd et Quad tout terrain lourd à moteur, sous catégorie L7e.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	37/42

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	39/42

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRM	REAC	TP-00065	11	23/09/2021	23/09/2021	40/42

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Mécanicien réparateur de motocycles

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	1/28

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Mécanicien réparateur de motocycles

Sigle du titre professionnel : MRM

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 252r - Entretien et réparation des automobiles, cycles, motos, poids lourds, engins agricoles et de chantiers-

Code(s) ROME : I1607

Formacode : 23635

Date de l'arrêté : 31/08/2021

Date de parution au JO de l'arrêté : 23/09/2021

Date d'effet de l'arrêté : 24/11/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	3/28

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	4/28

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MRM

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles Réparer les assemblages mécaniques Réparer les systèmes électriques et les périphériques du moteur à gestion électronique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer la motorisation thermique ou électrique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	04 h 00 min	En présence du jury, à partir des consignes et des fiches de travaux qui lui sont remises, le candidat réalise : <ul style="list-style-type: none"> des interventions de contrôle, d'entretien ou de réparation portant sur le moteur ses périphériques, la transmission, la liaison au sol, la direction, le freinage et les équipements électriques d'un ou plusieurs véhicules ; une réparation d'assemblage mécanique. <p>A la fin de chaque d'intervention le candidat renseigne la fiche de travaux et rend compte par oral à un membre du jury des contrôles, entretiens ou réparations qu'il a réalisés. Il remet au jury l'assemblage mécanique qu'il a réparé et rend compte par oral.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 20 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	5/28

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles					
Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles	Le véhicule, sa documentation et les opérations à réaliser sont identifiés. Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées. Les anomalies sont détectées et consignées sur la fiche de travaux. Les équipements et les accessoires sont réglés à la morphologie de l'utilisateur. Les recommandations de sécurité et d'usage sont communiquées.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles	L'entretien du moteur est réalisé. Les filtres sont remplacés et les niveaux sont faits. Le voile de jante, la monte, l'état et la pression des pneumatiques de roue sont conformes aux prescriptions du constructeur. La transmission finale est nettoyée et lubrifiée. Les garnitures de frein, disques et tambours ont une épaisseur conforme aux prescriptions du constructeur. Les dispositifs de signalisation et d'éclairage fonctionnent, le projecteur est réglé. Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées. La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer les assemblages mécaniques	Les dimensions et caractéristiques de l'assemblage sont relevées et mesurées avec les instruments adaptés. Les coupes, perçages et ajustages ont la précision requise et l'outillage employé est adapté. La méthode de réparation préserve les qualités mécaniques des pièces. Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées. La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	6/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles					
Réparer les systèmes électriques et les périphériques du moteur à gestion électronique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	<p>Les systèmes de démarrage, de charge et d'allumage commandé sont fonctionnels.</p> <p>Les codes de défauts mémorisés sont lus.</p> <p>Les circuits électriques sont isolés, sans défaut de continuité et correctement fixés.</p> <p>La carburation respecte les normes environnementales en vigueur.</p> <p>Les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer la motorisation thermique ou électrique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	<p>Les étanchéités et les pressions du moteur sont conformes aux valeurs prescrites par le constructeur.</p> <p>Les mesures des pièces du moteur sont réalisées et les pièces non conformes sont détectées.</p> <p>Les défauts de la chaîne de traction électrique sont identifiés.</p> <p>Les circuits électriques de la motorisation sont isolés, sans défaut de continuité et correctement fixés.</p> <p>Les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	<p>La boîte de vitesses est étanche.</p> <p>Les rapports de la transmission passent.</p> <p>L'embrayage accroche sans saccade.</p> <p>La chaîne, ou la courroie crantée de transmission est alignée, son pas et sa longueur sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées.</p> <p>La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	7/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles					
Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	Les bagues et roulements ne présentent ni jeu excessif, ni grippage. Le voile, le saut et la tension des rayons de la roue rayonnée sont mesurés. Les commandes du poste de conduite sont fonctionnelles. Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées. La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	Les commandes de frein par câble sont fonctionnelles et réglées. Le système d'antiblocage des roues et de répartition électronique du freinage est exempt de défaut mémorisé. Les commandes et les récepteurs hydrauliques sont fonctionnels, étanches et exempts d'air. Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées. La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	La signalisation et l'éclairage sont fonctionnels. Le rabattement du projecteur de croisement est conforme à la réglementation. L'avertisseur sonore est fonctionnel. Les rétroviseurs, la selle et les repose pieds sont correctement fixés. Les éléments de carénage et les protections thermiques sont correctement fixés et sont exempts de bords ou d'angles saillants. Les consignes d'hygiène et de sécurité et de tri des déchets sont appliquées. La fiche de travaux est renseignée et explicitée à l'oral.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	8/28

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Organiser ses actions	Entretien des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
	Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la motorisation thermique ou électrique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les assemblages mécaniques
	Réparer les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les systèmes électriques et les périphériques du moteur à gestion électronique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
Respecter des règles et des procédures	Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
	Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la motorisation thermique ou électrique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les assemblages mécaniques
	Réparer les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les systèmes électriques et les périphériques du moteur à gestion électronique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
Mobiliser les environnements numériques	Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
	Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la motorisation thermique ou électrique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
	Réparer les systèmes électriques et les périphériques du moteur à gestion électronique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	9/28

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MRM

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Les membres du jury sont présents pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

Un membre du jury peut évaluer simultanément 2 candidats.

Pendant la session d'examen un jury composé de deux membres peut évaluer au plus 4 candidats en une journée.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un référent technique est mis à disposition pendant toute la durée de l'épreuve. Le responsable de session peut le solliciter en cas de problèmes techniques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	10/28

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Mécanicien réparateur de motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	11/28

CCP

Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Prendre en charge et préparer les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles Entretien des cyclomoteurs, les scooters et les motocycles Réparer les assemblages mécaniques	01 h 30 min	En présence du jury, à partir des consignes et des fiches de travaux qui lui sont remises, le candidat réalise des interventions de : <ul style="list-style-type: none"> • prise en charge et de maintenance d'un ou de plusieurs véhicules ; • de réparation d'un assemblage mécanique. A la fin de ses interventions sur le ou les véhicules, le candidat renseigne la fiche de travaux et rend compte par oral à un membre du jury de ce qu'il a réalisé. Il remet au jury l'assemblage mécanique qu'il a réparé et rend compte par oral.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	13/28

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un référent technique est mis à disposition pendant toute la durée de l'épreuve. Le responsable de session peut le solliciter en cas de problèmes techniques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	14/28

CCP

Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réparer les systèmes électriques et les périphériques du moteur à gestion électronique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer la motorisation thermique ou électrique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	01 h 30 min	En présence du jury, à partir des consignes et des fiches de travaux qui lui sont remises, le candidat réalise des interventions de contrôle ou de réparation d'un ou de plusieurs véhicules portant sur : <ul style="list-style-type: none"> • les systèmes électriques ; • le moteur et la transmission. A la fin de ses interventions sur le ou les véhicules, le candidat renseigne la fiche de travaux et rend compte par oral à un membre du jury de ce qu'il a réalisé.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	15/28

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un référent technique est mis à disposition pendant toute la durée de l'épreuve. Le responsable de session peut le solliciter en cas de problèmes techniques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	16/28

CCP

Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer le freinage des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles Réparer les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles	01 h 30 min	En présence du jury, à partir des consignes et des fiches de travaux qui lui sont remises, le candidat réalise des interventions de contrôle ou de réparation d'un ou de plusieurs véhicules portant sur : <ul style="list-style-type: none"> • la liaison au sol et la direction ; • le freinage ; • les équipements de sécurité. A la fin de ses interventions sur le ou les véhicules, le candidat renseigne la fiche de travaux et rend compte par oral à un membre du jury de ce qu'il a réalisé.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	17/28

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un référent technique est mis à disposition pendant toute la durée de l'épreuve. Le responsable de session peut le solliciter en cas de problèmes techniques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	18/28

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Mécanicien réparateur de motocycles

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier de réparation comportant un réseau de distribution en électricité, air comprimé et eau. Cet atelier accueille les postes de travail décrits dans le paragraphe ressources.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	19/28

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Poste de travail mécanique générale. Ce poste est équipé de deux établis munis chacun d'un étau, d'un marbre sur pied, d'une perceuse avec mandrin d'une capacité de 13 mm.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Poste de travail organes. Ce poste de travail doit permettre d'accueillir un moteur 4 temps polycylindres monté sur support et une transmission à variation continue montée sur support. Les espaces entre les différents organes permettent à deux candidats de travailler simultanément.	8	Un scooter avec une transmission à variation continue est une alternative à la transmission à variation continue montée sur support,
	3	Poste de travail véhicule. Le poste est muni d'un moyen de levage adapté au véhicule. Il est équipé de bacs de tri sélectif.	8	Ce poste doit être équipé de moyens d'extraction des gaz d'échappement, il doit être alimenté en air comprimé et en électricité. Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
Outils / Outillages	1	Composition d'outils de mécanique générale qui inclue pour l'essentiel, double mètre, équerre simple, jeu de limes plates, coffret de réparation à filet rapporté, casse-écrou, coffret extracteurs de goujons, coffret pince à rivets aveugles, dégoujonneuse à cames, jeu de filières rondes, jeu de foret hélicoïdal, jeu d'extracteurs de goujons, outil restaure filets filon (ISO, UNF...), perceuse à main, porte-filière, porte taraud, jeu de taraud, tourne-à-gauche.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils de mesure pour la métrologie dont pour l'essentiel, comparateur, jauge à filetage, jauge de profondeur 1/50 ^{ème} , jeu de micromètres, pied coulisse au 1/50 ^{ème} , support magnétique de comparateur, contrôleur d'alésage, règle rectifiée de longueur adaptée, trusquin à règle graduée, trusquin haut. 300 mm, vé de traçage (jeu de 2 vés), marbre de mesure.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils pour le freinage dont pour l'essentiel, purgeur de frein hydraulique, clés à	16	Les candidats utilisent

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	20/28

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		tuyauter, bac de récupération.		alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils pour le moteur qui inclue pour l'essentiel, clé à bougie, clé à chaîne, clé démonte-poulie à sangle. Les outils spécifiques tels que mentionnés par la documentation du constructeur de l'équipement ou du véhicule employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la composition.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils pour le serrage contrôlé dont pour l'essentiel, clé dynamométrique, rapporteur pour serrage angulaire.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	4	Composition de caisse à outil qui inclue pour l'essentiel, jauge d'épaisseur 20 lames, jeu de chasse-goupilles, marteau, pinces, pointeau, tournevis, tournevis à embouts et ses embouts, clé mixtes, burin de mécanicien, pied à coulisse 1/50 ^{ème} avec régle, pointe à tracer, scie à métaux, multimètre digital (voltmètre ampèremètre, ohmmètre), coffret de douilles, doigt magnétique (Aimant télescopique), ébavureur, jeu de foret hélicoïdal, massette cuivre, pince-étau, soufflette à air comprimé.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Valise de diagnostic, pour la mise à zéro des indicateurs de maintenance programmé, pour la lecture des défauts mémorisés par le système embarqué compatible avec les véhicules présents sur le plateau.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
Équipements	1	Un motorcycle équipé d'un moteur à 4 temps polycylindres et d'une boîte de vitesse séquentielle.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Un motorcycle léger équipé de roues à rayons.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Un scooter équipé d'une transmission à variation continue	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Moteur thermique à 4 temps polycylindres de motorcycle monté sur châssis.	8	Les candidats utilisent

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	21/28

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Transmission à variation continue montée sur châssis. En alternative à la transmission sur châssis, un scooter équipé d'une transmission à variation continue dont le carter de protection est déposé.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Moteur thermique à 2 temps de motocycle monté sur châssis.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Gants de manutentionnaire, casque anti bruit, lunettes de protection.	1	Sans objet
	1	Un dispositif d'extraction des gaz d'échappement. Des moyens d'extinction d'incendie. Une trousse de premier secours.	16	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Liquides et lubrifiants pour la maintenance des véhicules tels que, huile moteur, huile de transmission, liquide de frein, liquide de refroidissement, graisses, eau distillée.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Lot pour la réparation des assemblages par vis tels que, vis, écrous, goujons, tiges filetées, filets rapportés, rondelles plates, rondelles grower, rondelles éventails.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
Documentations	3	Une documentation technique dédié aux véhicules présents sur le plateau et comprenant : les capacités, types et qualité de fluide pour les organes et systèmes ; les couples de serrage, les valeurs dimensionnelles, d'angles et les tolérances géométriques ; les schémas électriques des équipements de motorisation, de freinage et des équipements de sécurité.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	22/28

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Mécanicien réparateur de motocycles est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Mécanicien(ne) Réparateur(trice) de Cycles et Motocycles Arrêté du 15/05/2014		Mécanicien réparateur de motocycles Arrêté du 31/08/2021	
CCP	Réaliser l'entretien périodique et la préparation à la vente des motocycles thermiques et électriques	CCP	Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
CCP	Réparer les motocycles à moteurs thermiques	CCP	Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
		CCP	Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	23/28

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRM	RE	TP-00065	11	23/09/2021	13/08/2021	25/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

